



HEALTH CERTIFICATE

for imports into Community territory of registered horses from Hong Kong, Japan, Republic of Korea, Macau, Malaysia (Peninsula), Singapore, Thailand and of registered equidae and equidae for breeding and production from Canada, United States of America

CERTIFICAT SANITAIRE

pour les importations sur le territoire de la Communauté de chevaux enregistrés en provenance de Hong-Kong, du Japon, de la République de Corée, de Macao, de Malaisie (péninsule), de Singapour et de Thaïlande, ainsi que d'équidés enregistrés et d'équidés d'élevage et de rente en provenance du Canada et des États-Unis d'Amérique

No of certificate: _____
Numéro du certificat

Third country of dispatch ⁽¹⁾/ Pays tiers d'expédition ⁽¹⁾: **CANADA**

Ministry responsible/ Ministère responsable : **CANADIAN FOOD INSPECTION AGENCY
GOVERNMENT OF CANADA**

I. IDENTIFICATION OF THE ANIMAL / IDENTIFICATION DE L'ANIMAL

Name / Nom _____

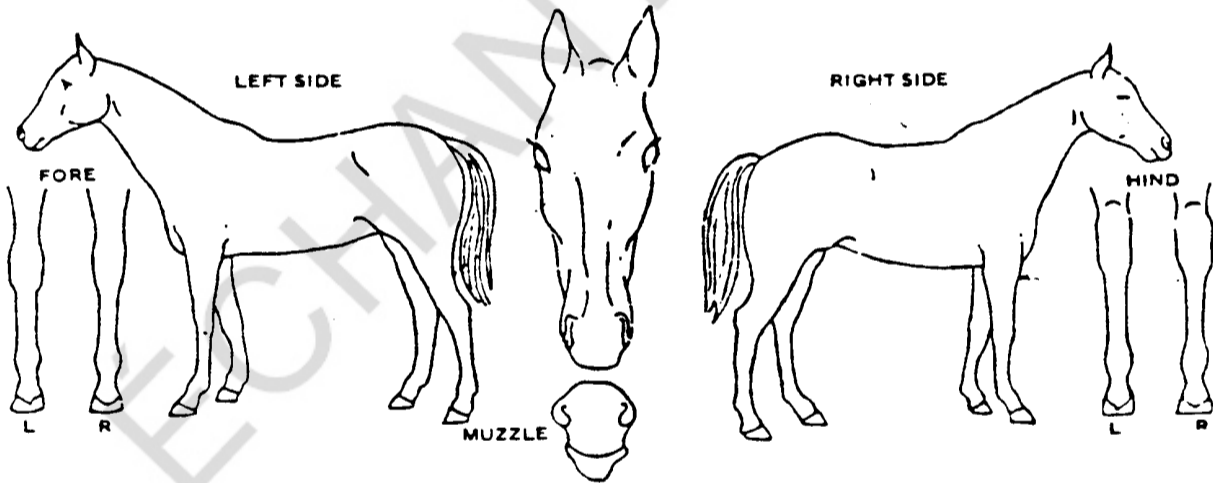
Species ⁽³⁾: horse, ass, mule, hinny/ Espèces ⁽³⁾: cheval, âne, mulet, bardot

Breed/ Race _____ Sex/ Sexe _____

Age/ âge _____ Coat Colour/ Robe _____

No of identification document (passport) _____
Numéro du document d'identification (passeport)

Validated by/ Validé par: _____
(Name of competent authority/ Nom de l'autorité compétente)



DISTINCTIVE MARKS/ MARQUES PARTICULIÈRES

Head/ Tête _____

Limbs/ Membres

LF/ AvG _____

RF/ AvD _____

LH/ ArG _____

RH/ ArD _____

Body/ Corps _____

ACQUIRED MARKS (Scars, tattoos, freeze marking etc.) _____
MARQUES ACQUISES (Cicatrices, tatouage,...)

INSTRUCTIONS: Please ensure that the diagram and written description agree. White markings to be shown in red. Whorls to be marked as (x). Scars to be marked and indicated with an arrow (→). If no markings, mark this as (0).
DIRECTIVES : Veuillez vous assurer que le schéma coïncide avec la description écrite. Les marques blanches devront être indiquées en rouge. Les rosettes devront être indiquées avec un (x). Les cicatrices doivent être indiquées à l'aide d'une flèche (→). S'il n'y a aucune marque, indiquez le avec (0).

II. ORIGIN AND DESTINATION OF THE ANIMAL/ ORIGINE ET DESTINATION DE L'ANIMAL

The animal is to be sent from : _____
L'équidé est expédié de _____ (Place of export/ lieu d'expédition)

directly to/ *directement à* : _____
 (Member State and place of destination/ État membre et lieu de destination)

by railway wagon / lorry / aircraft / ship ⁽³⁾: _____
par wagon / camion / avion / bateau ⁽³⁾ (Indicate means of transport and registration marks, flight number or registered name, as appropriate
Indiquer le moyen de transport et le numéro d'immatriculation, nom ou numéro de vol, selon le cas).

Name and address of consignor: _____
Nom et adresse de l'expéditeur

Name and address of consignee: _____
Nom et adresse du destinataire

III. HEALTH INFORMATION/ RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

I, the undersigned, certify that the animal described above meets the following requirements:
Je soussigné certifie que l'animal décrit ci-dessus répond aux conditions suivantes:

- (a) it comes from a country where the following diseases are compulsorily notifiable: African horse sickness, dourine, glanders, equine encephalomyelitis (of all types including VEE), infectious anaemia, vesicular stomatitis, rabies, anthrax;
a) il provient d'un pays où les maladies suivantes sont à déclaration obligatoire: peste équine, dourine, morve, encéphalomyélite équine (sous toutes ses formes, y compris la VEE), anémie infectieuse, stomatite vésiculeuse, rage et charbon bactérien.
- (b) it has been examined today and shows no clinical sign of disease ⁽²⁾;
b) Il a été examiné ce jour et ne présente aucun signe clinique de maladie ⁽²⁾.
- (c) it is not intended for slaughter under a national program of infectious or contagious disease eradication;
c) Il n'est pas à éliminer dans le cadre d'un programme national d'éradication d'une maladie infectieuse ou contagieuse.
- (d) during the three months immediately preceding the exportation (or since birth if the animal is less than three months old or since entry if it was imported directly from the European Community during the previous three months) it has been resident on holdings under veterinary supervision in the country of dispatch and 30 days prior to dispatch in pre-export isolation;
d) Durant les trois mois précédant l'exportation (ou depuis sa naissance s'il s'agit d'un animal de moins de trois mois, ou depuis son entrée s'il s'agit d'un animal importé directement de la Communauté européenne au cours des trois derniers mois), il a séjourné dans des exploitations sous surveillance vétérinaire dans le pays d'expédition et, au cours des trente derniers jours précédant l'expédition, il a été placé dans un local d'isolement avant exportation.
- (e) it comes from the territory or in cases of official regionalization according to Community legislation from a part of the territory of a third country in which:
 (i) Venezuelan equine encephalomyelitis has not occurred during the last two years;
 (ii) dourine has not occurred during the last six months;
 (iii) glanders has not occurred during the last six months;
 (iv) either vesicular stomatitis has not occurred during the last six months ⁽³⁾,
or
 the animal was tested on a sample of blood taken within 21 days of export on _____ ⁽⁴⁾,
 by a virus neutralization test for vesicular stomatitis with negative result at a dilution of 1 in 12 ⁽³⁾;
 (v) in the case of an uncastrated male animal older than 180 days,
 either equine viral arteritis has not been officially recorded during the last six months ⁽³⁾;
or
 – the animal was tested on a blood sample taken within 21 days of export on _____ ⁽⁴⁾
 by virus neutralization test for equine viral arteritis with a negative result at a dilution of 1 in 4 ⁽³⁾;
 or
 an aliquot of the entire semen taken within 21 days of export on _____ ⁽⁴⁾
 was tested by virus isolation test for equine viral arteritis with negative results ⁽³⁾;
or
 – the animal was vaccinated on _____ ⁽⁴⁾ against equine viral arteritis under official veterinary supervision with a vaccine approved by the competent authority, according to the following program for initial vaccination and has been re-vaccinated at regular intervals ⁽³⁾

Programs for initial vaccination against equine viral arteritis:

Instruction: Cross out vaccination programs that do not apply to the animal described above.

Verify supporting certification on testing before vaccination, vaccination and re-vaccination.

- (a) Vaccination was carried out on the day a blood sample was taken that subsequently proved negative in a virus neutralization test at a dilution of 1 in 4; or
 (b) Vaccination was carried out during a period of isolation of not more than 15 days under official veterinary supervision, commencing on the day a blood sample was taken that was tested during that time with negative result in a virus neutralization test at a dilution of 1 in 4; or
 (c) Vaccination was carried out when the animal was at an age of 180 to 270 days, during a period of isolation under official veterinary supervision. During the isolation period two blood samples taken at least 10 days apart proved a stable or declining antibody titre in a

virus neutralization test for equine viral arteritis;

e) *Il provient du territoire ou, dans l'hypothèse d'une régionalisation officielle conformément à la législation communautaire, d'une partie du territoire d'un pays tiers dans lequel:*

- i) *l'encéphalomyélite équine vénézuélienne n'est pas apparue au cours des deux dernières années;*
- ii) *la dourine n'est pas apparue au cours des six derniers mois;*
- iii) *la morve n'est pas apparue au cours des six derniers mois;*
- iv) *la stomatite vésiculeuse n'est pas apparue au cours des six derniers mois* ⁽³⁾;

ou

l'animal a été soumis, à l'aide d'un échantillon de sang prélevé le _____⁽⁴⁾, au cours des vingt et un jours précédant l'expédition, à un test de séroneutralisation pour la stomatite vésiculeuse, avec un résultat négatif au 1/12 ⁽³⁾;

v) *s'il s'agit d'un animal équidé mâle non castré âgé de plus de 180 jours, l'artérite virale équine n'a pas été officiellement déclarée au cours des six derniers mois* ⁽³⁾

ou

– *il a été soumis, sur un échantillon de sang prélevé le _____⁽⁴⁾ au cours des 21 jours précédant l'expédition, à un test de séroneutralisation pour l'artérite virale équine avec un résultat négatif à une dilution de 1/4* ⁽³⁾;

ou

– *une partie aliquote de son sperme entier prélevé le _____⁽⁴⁾ au cours des 21 jours précédant l'expédition a été soumise à un test d'isolement du virus pour l'artérite virale équine, avec un résultat négatif* ⁽³⁾;

ou

il a été vacciné le _____⁽⁴⁾ contre l'artérite virale équine sous contrôle vétérinaire officiel à l'aide d'un vaccin agréé par l'autorité compétente, conformément à l'un des trois programmes de vaccination initiale figurant ci-après, et a été revacciné à intervalles réguliers ⁽³⁾.

Programmes de vaccination initiale contre l'artérite virale équine

Instructions: - Biffer les programmes de vaccination qui ne s'appliquent pas à l'animal décrit ci-dessus.

- Vérifier la certification concernant le test pratiqué avant la vaccination, la vaccination elle-même et la revaccination.

- a) *La vaccination a été effectuée le jour du prélèvement d'un échantillon sanguin qui s'est révélé négatif au cours d'un test de séroneutralisation à une dilution 1:4*
- b) *La vaccination a été effectuée au cours d'une période d'isolement n'excédant pas quinze jours sous contrôle vétérinaire officiel à compter du jour du prélèvement d'un échantillon sanguin qui a été soumis au cours de cette période, avec un résultat négatif, à un test de séroneutralisation à une dilution de 1/4*
- c) *La vaccination a été effectuée lorsque l'animal était âgé de 180 à 270 jours au cours d'une période d'isolement sous contrôle vétérinaire officiel. Au cours de la période d'isolement, deux échantillons sanguins prélevés au moins à dix jours d'intervalle ont révélé un titre d'anticorps stables ou en diminution lors d'un test de séroneutralisation pour l'artérite virale équine.*

(f) *it does not come from the territory or any part of the territory of a third country considered, in accordance with EEC legislation, as infected with African horse sickness*

- *either it was not vaccinated against African horse sickness* ⁽³⁾,

or

- *It was vaccinated against African horse sickness on _____* ⁽³⁾⁽⁴⁾.

f) *Il ne provient pas du territoire ou d'une partie du territoire d'un pays tiers, considéré, conformément à la législation communautaire, comme infecté de peste équine et*

- *il n'a pas été vacciné contre la peste équine* ⁽³⁾

- *il a été vacciné contre la peste équine le _____* ⁽³⁾⁽⁴⁾.

(g) *it does not come from a holding which was subject to prohibition for animal health reasons nor had contact with equidae from a holding which was subject to prohibition for animal health reasons:*

- (i) *during six months in the case of equine encephalomyelitis, beginning on the date on which the equidae suffering from the disease are removed;*
- (ii) *in the case of infectious anaemia, until the date on which the infected animals having been slaughtered, the remaining animals have shown a negative reaction to two Coggins tests carried out three months apart;*
- (iii) *during six months in the case of vesicular stomatitis;*
- (iv) *during one month from the last recorded case, in the case of rabies;*
- (v) *during 15 days from the last recorded case, in the case of anthrax.*

If all the animals of species susceptible to the disease located on the holding have been slaughtered and the premises disinfected, the period of prohibition shall be 30 days, beginning on the day on which the animals were destroyed and the premises disinfected, except in the case of anthrax, where the period of prohibition is 15 days;

g) *Il ne provient pas d'une exploitation faisant l'objet de mesures d'interdiction pour des motifs de police sanitaire et n'a pas été en contact avec les équidés d'une exploitation faisant l'objet d'une interdiction pour les motifs de police sanitaire:*

- i) *en cas d'encéphalomyélite équine, durant six mois à compter de la date à laquelle les équidés atteints ont été enlevés;*
- ii) *en cas d'anémie infectieuse, durant la période nécessaire pour que, à partir de la date à laquelle les équidés atteints ont été éliminés, les animaux restants aient réagi négativement à deux tests de Coggins, effectués à un intervalle de trois mois;*
- iii) *en cas de stomatite vésiculeuse, durant six mois;*
- iv) *en cas de rage, durant un mois à compter du dernier cas;*
- v) *en cas de charbon bactérien, durant quinze jours à compter du dernier cas.*

Dans le cas où tous les animaux des espèces sensibles présents sur l'exploitation ont été abattus ou tués et les locaux désinfectés, la période d'interdiction est de trente jours à compter de la date à laquelle les animaux ont été éliminés et les locaux désinfectés, sauf dans le cas du charbon bactérien pour lequel la durée d'interdiction est de quinze jours.

- (h) it shows no clinical signs of contagious equine metritis (CEM) and it does not come from a holding where there has been any suspicion of CEM during the past two months nor had contact indirectly or directly through coitus with equidae infected or suspected in CEM;
- h) Il ne présente aucun signe de métrite contagieuse et ne provient pas d'une exploitation ayant fait l'objet de suspicion de métrite contagieuse équine au cours des deux derniers mois et n'a pas été en contact indirectement ou directement par coït avec des équidés atteints ou suspects d'être atteints de la métrite contagieuse équine.*
- (i) to the best of my knowledge, it has not been in contact with equidae suffering from an infectious or contagious disease in the 15 days prior to this declaration;
- i) À ma connaissance, il n'a pas été en contact avec des équidés souffrant d'une maladie infectieuse ou contagieuse durant les quinze jours précédant cette déclaration.*
- (j) it was subjected to the following test carried out with negative results on a sample of blood taken within 30 days of export on _____⁽⁴⁾;
- a Coggins test for infectious anaemia;
- j) Il a été soumis au test suivant effectué à l'aide d'un échantillon de sang prélevé le _____⁽⁴⁾, au cours des trente jours précédant l'expédition avec un résultat négatif:*
- un test de Coggins pour l'anémie infectieuse.
- (k) either it was not vaccinated against Venezuelan equine encephalomyelitis ⁽³⁾
- or**
- it was vaccinated on _____⁽⁴⁾, this being at least six months prior to pre-export isolation ⁽³⁾;
- k) Soit il n'a pas été vacciné contre l'encéphalomyélite équine vénézuélienne ⁽³⁾,*
- soit**
- il a été vacciné le _____⁽⁴⁾, au moins au cours des six mois précédant l'isolement préalable à l'expédition ⁽³⁾.*
- (l) either it was vaccinated against western and eastern equine encephalomyelitis with inactivated vaccine on _____⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ or Japanese B-encephalitis on _____⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾, this being within six months and at least 30 days of export ⁽³⁾,
- or**
- it was subjected to haemagglutination inhibition tests to western and eastern equine encephalomyelitis on two occasions, carried out on samples of blood taken with an interval of 21 days on _____⁽⁴⁾ and on _____⁽⁴⁾, the second of which must have been taken within 10 days of export either with negative reactions, if it has not been vaccinated ⁽³⁾, or without an increase in the antibody count, if it has been vaccinated more than six months ago ⁽³⁾;
- l) Soit il a été vacciné contre l'encéphalite équine de l'Ouest et de l'Est, avec un vaccin inactivé, le _____⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ ou contre l'encéphalite B japonaise, le _____⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾, au cours des six derniers mois mais plus de trente jours avant l'expédition ⁽⁴⁾,*
- soit**
- il a été soumis à des tests d'inhibition de l'hémagglutination relatifs à l'encéphalite équine de l'Ouest et de l'Est, à deux reprises, à l'aide d'échantillons de sang prélevés à un intervalle de vingt et un jours, le second échantillon ayant été prélevé dans les dix jours précédant l'expédition, le _____⁽⁴⁾ et le _____⁽⁴⁾, avec des résultats négatifs s'il n'a pas été vacciné ⁽³⁾ ou sans accroissement des anticorps s'il a été vacciné depuis plus de six mois ⁽³⁾.*
- (m) if the equidae comes from Thailand, it was subjected to a complement fixation test for glanders on _____⁽⁴⁾ and for dourine on _____⁽⁴⁾, this within 21 days of export with negative results at 1 in 10 ⁽³⁾;
- m) Si l'équidé provient de Thaïlande, il a été soumis à un test de fixation du complément pour la morve le _____⁽⁴⁾ et la dourine le _____⁽⁴⁾, au cours des vingt et un jours précédant l'exportation avec un résultat négatif au 1/10 ⁽³⁾.*
- (n) it was not vaccinated against West Nile Virus ⁽³⁾,
- or**
- it was vaccinated against West Nile Virus with an inactivated vaccine on at least two occasions at an interval of between 21 to 42 days, the last vaccination being carried out not later than 30 days prior to dispatch on _____⁽³⁾⁽⁴⁾.
- n) Il n'a pas été vacciné contre le virus du Nil occidental ⁽³⁾,*
- ou**
- a été vacciné au moins à deux reprises contre le virus du Nil occidental à l'aide d'un vaccin inactivé, à un intervalle compris entre 21 et 42 jours, la dernière vaccination ayant été effectuée au plus tard 30 jours avant l'expédition le _____⁽³⁾⁽⁴⁾.*

IV. The animal will be sent in a vehicle cleansed and disinfected in advance with a disinfectant officially recognized in the country of dispatch and designed in a way that droppings, litter or fodder cannot escape during transportation.

The following declaration signed by the owner or representative is part of the certificate.

IV. L'animal sera expédié dans un véhicule nettoyé et désinfecté à l'avance avec un désinfectant officiellement reconnu dans le pays d'expédition et aménagé de telle sorte que les fèces, la litière ou le fourrage ne puissent pas s'échapper du véhicule pendant le transport.

La déclaration suivante, signée par le propriétaire ou son mandataire, fait partie du certificat.

- V. The certificate is valid for 10 days. In the case of transport by ship the time is prolonged by the time of the voyage.
- V. Ce certificat est valable dix (10) jours. Dans la cas d'un transport par bateau, la durée est prolongée pour tenir compte de la durée du voyage.

Place, date/ Lieu, date

Signature of the Official Veterinarian
Signature du vétérinaire officiel

Official Export Stamp ^(*)
Timbre officiel d'exportation

Name in block letters, qualification and title
Nom en lettres capitales, titre et qualification

- (*) The colour of the stamp must be different to that of the printing
La couleur du timbre doit être différente de celle des caractères d'imprimerie.

DECLARATION/ DÉCLARATION

I, the undersigned, _____ (insert name in block letters) declare:
(Owner or representative ⁽³⁾ of the horse described above)

Je soussigné, _____ (insérer le nom en lettres capitales) déclare:
(Propriétaire, ou son mandataire ⁽³⁾, de l'animal décrit ci-dessus)

1. the animal will be sent directly from the premises of dispatch to the premises of destination without coming into contact with other equidae not of the same health status.
The transportation will be effected in such a way that health and well-being of the animal can be protected effectively;
1. L'animal sera expédié directement des locaux d'expédition aux locaux de destination sans entrer en contact avec d'autres équidés ne présentant pas le même statut sanitaire.
Le transport sera effectué de manière à ce que la santé et le bien-être de l'animal soient maintenus.
2. the animal has either remained in **CANADA** (exporting country) since birth ⁽³⁾,
or
has been imported directly from a Member State of the European Community during the past 90 days ⁽³⁾,
or
entered the exporting country at least 90 days prior to this declaration ⁽³⁾.
2. L'animal est resté au **CANADA** (pays d'expédition) depuis sa naissance ⁽³⁾,
ou
a été importé directement d'un État membre de la Communauté européenne au cours des quatre-vingt-dix derniers jours ⁽³⁾,
ou
ou est entré dans le pays d'expédition au moins quatre-vingt-dix jours avant la présente déclaration ⁽³⁾.

(Place, date/ Lieu et date)

(Signature/ Signature)

⁽¹⁾ Or part of the territory in accordance with Article 13 (2) of Council Directive 90/426/EEC.
⁽¹⁾ Partie du territoire conformément à l'article 13 paragraphe 2 de la directive 90/426/CEE du Conseil.
⁽²⁾ This certificate must be issued on the day of loading of the animal for dispatch to the Member State of destination or, in the case of registered horse, on the last working day before embarkation.
⁽²⁾ Le certificat doit être émis le jour du chargement de l'animal pour l'expédition vers l'État membre de destination ou, dans le cas d'un équidé enregistré, le dernier jour ouvrable avant l'embarquement.
⁽³⁾ Delete as appropriate.
⁽³⁾ Biffer la mention inutile.
⁽⁴⁾ Insert date.
⁽⁴⁾ In the case of registered equine animal, tests carried out, their results and vaccination have to be entered in the identification document (passport).
⁽⁴⁾ Insérer la date.
Lorsque l'équidé enregistré a subi des tests, les résultats ainsi que les vaccinations doivent figurer dans le document d'identification (passeport).
⁽⁵⁾ WEE and EEE vaccination or testing requirements apply only to Canada and the United States of America; Japanese B-encephalitis vaccination applies to Hong-Kong, Japan, Republic of Korea, Macau, Malaysia (Peninsula), Singapore, Thailand.
⁽⁵⁾ Les exigences de vaccination et de test relatives à l'encéphalite équine de l'Ouest et de l'Est s'appliquent uniquement aux États-Unis d'Amérique et au Canada; la vaccination relative à l'encéphalite B japonaise s'applique à Hong Kong, au Japon, à la République de Corée, à Macao, à la Malaisie (péninsule), à Singapour et à la Thaïlande.